



UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union européenne
en République libanaise

Beyrouth, 30 novembre 2011

Communiqué de presse

Déclaration de la Haute Représentante de l'UE sur la décision du Liban de payer sa contribution au budget 2011 du Tribunal spécial pour le Liban

Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne a fait aujourd'hui la déclaration suivante :

"Aujourd'hui, le Premier Ministre Nagib Mikati a annoncé que le Liban a versé sa contribution au budget 2011 du Tribunal spécial pour le Liban. Je me félicite de cette avancée positive, en conformité avec les engagements exprimés par les autorités libanaises que le Liban continuera à respecter ses obligations internationales. Le Tribunal spécial joue un rôle important dans la lutte contre l'impunité au Liban et dans la quête de justice. J'encourage les autorités libanaises à poursuivre leur coopération avec le Tribunal.

La décision du Premier Ministre devrait permettre au Liban de préserver la stabilité de son gouvernement et d'avancer dans la mise en œuvre de son important programme de réformes. L'Union européenne est résolue à continuer de travailler étroitement avec le Liban dans le cadre de la nouvelle Politique Européenne de Voisinage".